

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)

No 1 FEVRIER/MARS 82 Paraît 6X Par Année Editeurs A.SOUTTER + R.JUON

Editorial

Nous avons tellement fêté la victoire de l'Observatoire que nous avons eu un peu de mal à écrire ce journal. Mais l'appétit venant en mangeant, voilà que nous avons trop de matière pour ce numéro. Alors nous vous disons : à notre prochain numéro !

P.S. La distribution du journal se fait actuellement par des enfants du quartier, si vous en avez un qui voudrait se faire un peu d'argent de poche, qu'il s'adresse à la rédaction.

Bus de la Vieille Ville

Les TPG et la Ville de Genève vont procéder du 1er septembre 1982 au 31 mars 1983 à un essai de minibus dans la Vieille Ville. Voilà enfin une bonne nouvelle qui donnera satisfaction à l'Association des Intérêts de la Vieille Ville, à l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville et également au Conseil Municipal qui a accepté à l'unanimité, en son temps, une motion demandant l'introduction d'un service de bus. Nous vous recommandons d'utiliser de minibus, le plus souvent possible, car si cet essai n'est pas un succès, c'est-à-dire s'il n'est pas rentable, il ne se prolongera pas : les TPG nous retireront notre jouet !

Deux grandes fêtes

JEUDI 11 MARS à 17 h.30 PROMENADE DE L'OBSERVATOIRE

MISE EN TERRE DE L'ARBRE DE L'AHCVV

(Vous êtes tous conviés à notre buffet)

Nous procéderons au tirage au sort des 50 donateurs de la campagne référendaire et à la présentation des comptes.

SAMEDI 27 MARS FETE A L'ECOLE FERDINAND HODLER

CORTEGE COSTUME DES ENFANTS ← à vote

le matin dès 10 h. au Bourg-de-Four

"FETE DU MARRONNIER DE LA TREILLE" *il y aura à boire*

Encore la Place du Bourg-de-Four, (suite)...

Si le Grand Conseil accepte les conclusions du rapport de sa commission des pétitions sur la pétition de l'Association des Intérêts de la Vieille Ville (Président Pierre Georges) demandant de maintenir le parcage au Bourg-de-Four, il exigera également que les gendarmes fassent preuve d'autorité pour éliminer le parcage sauvage. Pourtant les gendarmes du Bourg-de-Four nous ont expliqué à juste titre qu'ils ne sont pas d'accord de faire du travail de singe. En effet, les automobilistes se moquent des amendes d'ordre à Frs 20.- et il semble qu'il leur soit indifférent que leur voiture soit enlevée par la dépanneuse. Pour être efficaces, les gendarmes devraient rester en permanence sur place. Regardez ce qu'il se passe à la rue Etienne-Dumont. Les autorités se moquent de nous ! Nous avons fait des propositions pour améliorer la situation de la circulation dans la Vieille-Ville, mais cela n'a rien changé ou si peu : un disque d'interdiction de circuler aux vélomoteurs

IMPRIMERIE
KUNDIG S.A.

10, rue du Vieux-Collège
Téléphone (022) 28 51 88

TELEVISION POUR TOUS

J. CHEVALLEY, succ.

Radio
TV - Hi-Fi

7, rue de la Madeleine

Location
Vente
Entretien

Tél 210377

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE
tel. 218929 Dès 11 heures
6, rue de la Boulangerie

Le Bal de l'Escalade

Le Bal de l'Escalade, sous les canons, a été un succès sans égal; de la danse et beaucoup de saucisses et du vin chaud. Jamais on n'avait vu autant de jeunes et d'ainés danser en plein air à la lueur des torches. A QUAND LE CARNAVAL DE L'ESCALADE ?

Si tous les commerçants et les habitants voulaient se donner la main, et nous sommes certains que la plupart des commerçants seraient d'accord avec nous, on pourrait organiser des bals dans tous les coins de la Vieille Ville; on pourrait se déguiser comme dans le temps, durant trois jours.

Avez-vous vu ces groupes de de jeunes qui chantent et la foule qui grossit chaque année? Que vive l'Escalade et qu'elle continue de plus belle!

Place Fenne Liszt

Au mois de janvier, nous avons organisé une petite fête pour les ouvriers qui ont pavé cette petite place et la rue Tabazan. Dommage que notre proposition (fermeture du haut de la rue Etienne-Dumont pour que la Pl. F. Liszt soit plus grande et à l'échelle des immeubles environnants) n'ait pas été retenue et que la place réservée aux piétons soit si menue!

Déjà les voitures attaquent. Pour le moment les habitants de Tabazan font la chasse pacifique aux automobiles et aux crottes. Pitié pour les pavés, emmenez vos chiens à Saint-Antoine!

Dans notre prochain on vous parlera des habitants des 109, 110, 112 Rue du Rhône et de ceux du 1012 Place Pongemalle et de leurs luttes exemplaires. Ils veulent rester dans leur quartier.....



à la rue Etienne-Dumont dès 22 h. (il ne sert à rien) et des places de stationnement pour les deux roues au Bourg-de-Four, qui sont occupées souvent par des voitures. Sans parler de la rue des Granges qui est constamment bloquée et de l'ambulance qui n'a pu se rendre à la rue de la Cité, récemment, à la suite d'un meurtre, parce que des voitures empêchaient l'accès de la Grand Rue devant le Café de l'Hôtel-de-Ville. Messieurs les Députés, ne croyez-vous pas que les citoyens se déplaceraient davantage pour aller voter, si vous les écoutiez lorsqu'ils s'expriment et ceci d'autant plus lorsqu'ils s'expriment en nombre. Avez-vous, à propos de la pétition de l'Association des Intérêts de la Vieille Ville, demandé aussi l'avis des habitants, avez-vous tenu compte de 500 signatures qui soutenaient la position du Conseil Municipal de fermeture du Bourg-de-Four ?

Un service de bus sera mis en place pour six mois en septembre prochain. Ne serait-ce pas le moment de supprimer la circulation de transit dans la Vieille Ville ?

A l'AHCVV, nous avons des idées! Dans notre prochain numéro nous vous présenterons un projet de circulation pour la Vieille Ville. En attendant nous préparons un projet d'initiative municipale pour la suppression du parking au Bourg-de-Four et la création d'un marché permanent, qui compléterait l'équipement des commerces d'alimentation.

N.B. Tous les commerçants du Bourg-de-Four n'ont pas signé la pétition pour le maintien du Bourg-de-Four tel quel. Ils font preuve d'une vision réaliste de l'avenir de la cité. Bravo!

Promenade de l'Observatoire

Le 29 novembre 1981, 12 522 citoyens de la ville de Genève contre 10 574 refusaient la construction d'un parking souterrain sous la Promenade de l'Observatoire. L'AHCVV, ainsi que le Comité référendaire ont été extrêmement heureux du résultat de cette votation, pour les trois raisons suivantes, entre autres :

1. Pour la première fois à Genève, la population a exprimé son désir et son besoin d'une amélioration de la qualité de la vie en ville, montrant qu'elle s'élève contre toutes les facilités qui sont accordées à la voiture, ceci au détriment des transports en commun, des piétons, des deux roues et surtout des résidents et pour satisfaire la mégalomanie des commerces. En effet, il semble que ces dernières années, l'accent avait plutôt été mis sur l'amélioration de la fluidité du trafic (pénétrantes, zones vertes, parkings commerciaux etc) faisant tout pour pousser les gens à se rendre en masse et le plus aisément possible au centre. On constate le résultat : six milles voitures de plus chaque année, anarchie du stationnement, engorgement des artères qui amènent et emmènent les gens vers et loin de leur lieu de travail (cf. les boulevards ou les quais, aux heures de pointe). Maintenant, la tendance doit être renversée : il faut dissuader tous ceux qui le peuvent à se rendre en voiture individuelle au centre, par l'amélioration des prestations des transports en commun, l'installation de parkings en périphérie, ceci pour maintenir à tous prix et même rétablir l'équilibre entre l'habitat, les commerces et les bureaux.

2. Cette campagne s'annonçait sous un jour particulièrement difficile pour les référendaires. En effet, le projet de parking était soutenu non seulement par les promoteurs, mais aussi par la Ville de Genève, par tous les partis à l'exception d'un seul, par le Touring Club et l'Automobile Club, tous ces groupements ayant la force financière et le soutien de la presse. Pour preuve, il suffit de relire la plaquette informative envoyée par la Ville quelques semaines avant la votation, les pages entières de journaux consacrées à la votation, faisant la part congrue aux arguments des référendaires et le luxe de la campagne publicitaire, dont le budget s'élevait au moins à 300 000.- Frs. Les dépenses du Comité référendaire ne se sont élevées, elles, qu'à environ 25 000.- Frs, somme entièrement couverte par les dons innombrables (allant de 4.- Frs à 100.-) des habitants du quartier essentiellement, de citoyens de la ville et du canton et par les subventions des groupements qui soutenaient le référendum. Il est évident que sans cette somme, rien n'aurait pu être entrepris, mais il est aussi évident que le résultat de la votation est surtout dû à la mobilisation de gens qui savaient ce qu'ils défendaient et pourquoi, et qui n'ont épargné ni leur peine ni leur temps.

Nous cherchons de l'aide pour organiser un troz d'habits et jouets à l'École Ferdinand Hodler.

Ciné Alhambra!

Une pétition demandant de redonner au cinéma Alhambra sa destination première : le théâtre, vient d'être déposée au Conseil Municipal.

Un nouveau P

La Ville de Genève pourrait présenter prochainement un projet de construction à la Tour de Boël, projet destiné à la Bibliothèque municipale comportant un parking pour habitants de 150 places.

Qui voudrait se P.?

Nous avons fait une enquête dans le secteur Cité/Cathédrale, pour connaître le nombre de voitures appartenant à des résidents. Nous avons déduit les véhicules possédant une place de parking, il reste un maximum de 300 voitures. Nous allons écrire très prochainement à tous les automobilistes résidents pour leur poser les questions suivantes

En admettant que le parcage soit interdit dans la Vieille-Ville, préféreriez-vous :

- parquer à la Tour de Boël pour Frs 120.- par mois,
- s'il n'y a plus de places à la Tour de Boël, vous parquer pour Frs 250.- à 300.- par mois, au Parking de l'Alhambra-Rôtisserie s'il se construit,
- parquer au Boulevard Jaques Dalcroze ou au Boulevard Helvétique, ou dans le quartier des Tranchées, gratuitement.

Nous espérons ainsi établir si le Parking de l'Alhambra-Rôtisserie serait vraiment utile aux résidents.

A suivre

Quelle prison ?

Le Conseiller d'Etat Christian Grobet nous a laissé entendre qu'il déciderait de maintenir la prison dans son aspect actuel. L'immeuble Camoletti de la Corratierie pourrait être sauvé et restitué à sa destination d'origine, l'habitation.

Teinturerie - Blanchisserie

Tranchées - Net

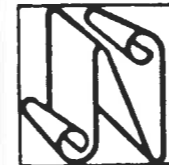
M. et Mme G. MORI
3, rue Charles-Bonnet tel 47 35 72
8 à 12h. - 14 à 18h. Fermé le samedi

LA RUE DES BELLES FILLES,

Brocante	Prêt à Porter
Fripe Rétro	Inde
Bijoux	Afghanistan
Art Oriental	
8 Rue Etienne Dumont	Tel: 20.32.32

GALAXIE SNACK-STORE

1, rue Etienne-Dumont
Bourg-de-Four
Tél. 20 91 50



papeterie nyffeler
9, rue Verdaine tél. 21 47 83

joie de lire



Librairie spécialisée pour les enfants
38, Bourg-de-Four
Tél. 29 35 65

Pharmacie du Bourg de Four

F. HOMBERGER PHARMACIEN
10, Place du Bourg de Four, tel: 20 45 33

Le recours.....

Malheureusement, n'acceptant pas le jeu démocratique ni le verdict populaire (même s'il s'est exprimé clairement par une forte majorité), trois commerçants de la Vieille Ville probablement guidés par leur intérêt personnel (Mme Lise Micheli, Pinocchio, M. Marco Fedele, dentiste et Jean-Jacques Favre, architecte d'intérieur, rue Verdaine) ont adressé un recours au Tribunal Administratif (recours rédigé par M. Delaunay, lui-même promoteur du "Comité pour le Parking de l'Observatoire"), prétextant que la votation ne "reflète pas d'une manière fidèle et sûre la libre volonté des citoyens" (citation du recours au TA). Les recourants s'élèvent en fait contre la décision du TA demandant à la Ville d'envoyer à tous les citoyens de Genève, les arguments du Comité référendaire rédigés par eux, ceci pour corriger et compléter le texte de la plaquette informative envoyée par la Ville avant les élections, cette plaquette (de l'avis des référendaires et du TA) ne comportant que des arguments tronqués et atténués.

Nous estimons que ce recours ne se justifie pas entre autres pour les raisons suivantes :

- Tout le monde savait que la Ville était favorable au projet de parking sous l'Observatoire,
- L'erreur étant initiale, elle devait être corrigée à temps,
- Parmi tous les gens qui ont voté contre le parking, si quelques uns ont pu être influencés par ce seul envoi de dernière minute, il n'y a pu en avoir 2000,
- Sur cet envoi, bien qu'expédié par la Ville, nulle part ne figurait un sceau ou un signe officiel, indiquant sa provenance, de plus il était signé du nom d'un des membres du Comité référendaire,
- La presse s'étant fait largement l'écho de l'opinion et des arguments de ceux qui soutenaient le projet de parking, c'est faire injure aux citoyens que de croire qu'ils ont été influencés par un seul document,
- par les contacts fréquents et nombreux que les référendaires ont eu avec la population (lors des élections du 15 novembre par exemple), ils ont pu constater que la majorité des votants avaient déjà fait leur choix à ce moment-là.

Pour le moment, le TA n'a pas encore pris de décision. Mais s'il acceptait ce recours et dans son jugement annulerait la votation, il y aurait là une grave injustice et aussi un grand danger.

Injustice parce que les forces étant inégales (d'un côté la force de l'argent, de l'autre celle du militantisme), le Comité référendaire hésiterait à faire appel deux fois de suite à la population et aux sympathisants pour le même objet, alors qu'il faudrait plutôt à l'avenir les mobiliser pour des actions constructives et positives. Danger de donner raison à ceux qui ne votent plus, répétant cette phrase bien connue : "De toutes façons, ILS font ce qu'ils veulent !"

le sapin de Noël

Nous vous rappelons que le Sapin de Noël du Bourg-de-Four vous a été offert par l'AHCVV et grâce à la générosité de certains d'entre vous, que nous profitons de remercier. Merci aussi à la famille Péclard, le boulanger du Bourg-de-Four, pour

sa gentillesse et sa serviabilité : grâce à lui nous avons pu éclairer notre sapin. Merci également à Monsieur G. Fontanet qui, durant plusieurs jours, a mis des gardes armés de mitraillettes et fait évacuer les voitures de toute la place pour mieux garder notre sapin !

Merci à tous

Nous sommes heureux d'apprendre du Comité référendaire "Contre la Destruction de la Promenade de l'Observatoire" que ses comptes vont se boucler incassablement sans dettes et même avec un petit boni de quelques francs ! Mais la bataille n'est pas finie puisque deux recours ont été déposés, l'un au TA, l'autre (nous venons de l'apprendre !) au Tribunal Fédéral, et les avocats coûtent chers. Vous pouvez encore aider le Comité référendaire à payer ses avocats en versant quelque chose au CCP 12-25573. Merci d'avance !

BULLETIN d'ADHESION



NOUS DÉFENDONS LES INTÉRÊTS DES HABITANTS. PLUS NOUS SERONS NOMBREUX PLUS NOUS SERONS EFFICACE.

OUI!

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE :

NOM: _____

ADRESSE: _____

GENÈVE

ENVOYER CE BULLETIN À :
L'ASSOCIATION DES HABITANTS
DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE
RUE SAINT VICTOR, 4
1206 GENÈVE
(NOUVELLE ADRESSE)



Je reviens en Septembre!

Librairie Femme
Crédite
1 RUE DES BARRIERES
ouvert:
du mardi au vendredi
12-19h
samedi 10-17h

pinocchio
Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont
Téléphone 20 40 47

on cherche
une
annonce
40.- Fr. la pièce